

RÉCUPÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Version mise à jour le :

21.05.25

Les joueurs suivants sont priés de régler les sommes dues avant la date limite sur le compte provincial, faute de quoi ils perdront leur qualification jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date limite
10.05.2025	TOP 12	KRZYSCIAK OLIVIER	BBW034	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	KRZYSCIAK THOMAS	BBW034	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	CAMBIER FLORIAN	BBW165	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	JANSSENS CYRIL	BBW179	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	RIFFLART AMANDINE	BBW179	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	RIFFLART CHARLOTTE	BBW179	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	RIFFLART TESSA	BBW179	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	DEDEKEN JULIAN	BBW319	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	ART LISE	BBW350	8,00 €	28-05-25
10.05.2025	TOP 12	NOEL MAXIME	BBW350	8,00 €	28-05-25

Les joueurs suivants ont perdu leur qualification à la date mentionnée :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date de perte de qualification
------	---------	--------	------	----------------------	--------------------------------

!!! PERTE DE QUALIFICATION = IMPOSSIBILITÉ DE DISPUTER UNE COMPÉTITION INDIVIDUELLE OU PAR ÉQUIPE !!!

En cas de paiement après la perte de qualification, la réactivation sera effective à la plus prochaine mise à jour du listing.

Les montants non-payés pour le 30 juin de la saison en cours, seront majorés de 20% pour la saison suivante.

N° compte CP : BE50 2100 3624 5518

Pour toute question concernant ces frais, veuillez prendre contact avec :

Didier Tourneur

Trésorier

didier.tourneur@skynet.be

+32 477 89 54 30